

Les conseils de développement de la grande région se fédèrent



Le Mulhousien Philippe Aubert et le Nancéen Dominique Valck ont été élus la semaine dernière coprésidents de la nouvelle Conférence des conseils de développement de la grande région, née à leur initiative. Photo l'Alsace/FF.

La Conférence des conseils de développement de la grande région a été portée sur les fonts baptismaux la semaine dernière, au cours d'une première séance qui a réuni à Mulhouse des représentants de 13 conseils de développement d'Alsace, de Lorraine et de Champagne-Ardenne. Jean Rottner, maire de Mulhouse et vice-président de la région, a également participé à cette rencontre.

Les conseils de développement sont des assemblées consultatives constituées de citoyens bénévoles issus des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux, associatifs... Ils ont vocation à plancher et à émettre des avis sur toutes sortes de thématiques et de projets liés à leurs territoires respectifs.

« Un outil d'intelligence collective »

« On est un outil d'intelligence collective, d'ingénierie citoyenne. On a un vrai rôle d'animation du débat citoyen, du débat public. On travaille au service du commun. On n'est pas un contre-pouvoir, on est aux côtés des élus pour construire les politiques publiques et on ne peut travailler que dans un climat de confiance avec eux », développent le pasteur Philippe Aubert, président du conseil de développement de la région mulhousienne (qui compte environ 120 membres), et l'universitaire lorrain Dominique Valck, président du conseil de développement durable du Grand Nancy (une centaine de membres) et coprésident de la Coordination nationale des conseils de développement.

L'idée de fédérer en réseau les conseils de la grande région émane d'eux. Et le Mulhousien et le Nancéen ont été élus coprésidents de la nouvelle conférence, une structure

voulue légère, sans personnel, qui tiendra ses futures séances dans différentes villes. L'initiative s'inscrit dans un double contexte : la nouvelle grande région qui se structure, bien sûr, mais aussi la perspective d'une multiplication des conseils. En effet, avec la loi NOTRe du 7 août dernier, le seuil pour la création d'un conseil sur un territoire a été abaissé de 50 000 à 20 000 habitants. « C'est une révolution ! Les conseils de développement vont pousser comme des champignons, notamment dans les territoires ruraux », commente Dominique Valck, qui, à la louche, pronostique qu'il pourrait y en avoir à terme de l'ordre de 70 en Acal.

Partages d'expérience

La mise en réseau des conseils permettra notamment d'épauler ceux qui vont se créer. Mais elle a aussi et surtout vocation à permettre des partages d'expérience, des réflexions communes (« Il y a des sujets structurants - les transports, par exemple - sur lesquels un conseil de développement ne peut pas émettre d'avis sans tenir compte des territoires d'à côté », observe Dominique Valck). Les fondateurs du réseau ambitionnent aussi d'accroître le poids et l'influence des conseils.

Quand on demande si la nouvelle instance doublonne pas avec le Césér (le Conseil économique, social et environnemental régional), Dominique Valck assure que non : « Nous sommes extrêmement complémentaires ! Patrick Tassin (NDLR : le président du Césér d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine) m'a dit : nous sommes la société civile organisée, vous aussi. Je lui ai dit : non, nous on est la société civile désorganisée. Il y a plus de représentation citoyenne chez nous [...] ».